

# Appel à Projets - Cohésion sociale 2024

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis mène une politique structurante qui a pour finalité de renforcer la cohésion sociale sur son territoire. Pour garantir ses effets, elle accompagne les actions menées en faveur de l'accès aux droits des citoyens, en visant l'égalité entre les territoires.

Dans le cadre des compétences qui lui sont confiées, **la CASA agit simultanément dans trois directions** :

- › Une politique de l'emploi dynamique et orientée
- › La prévention de la délinquance
- › L'anticipation des risques de « décrochage » de certains quartiers en réduisant les écarts de développement

A ce titre, la définition de l'intérêt communautaire dans le domaine de la Politique de la Ville s'est exprimé dans la délibération du Conseil communautaire du 24 novembre 2003 et porte sur :

- › L'insertion par l'économique
- › La prévention de la délinquance et l'accès au droit

Sur ces 2 axes, le CASA est **susceptible d'apporter un soutien financier aux porteur de projets** et appelle ces derniers à se manifester par le biais d'une demande de subvention.